Projet pédagogique

|  |
| --- |
| Nom du Pouvoir Organisateur : ASBL Premiers jours  Statut Juridique : ASBL  Numéro d’entreprise : 0547.863.423  Adresse du Pouvoir Organisateur : 33b rue de la Chapelle- 6742 Chantemelle  Personne de contact / téléphone : Weyders Jennifer – 0489/43.36.01  E-mail : [bebes.nature@gmail.com](mailto:bebes.nature@gmail.com) |

|  |
| --- |
| Nom de la crèche : Bébés Nature  Nom du directeur : Jennifer Weyders  Adresse : rue de la fraternité, 28 – 6792 Halanzy  Personne de contact / téléphone : Weyders Jennifer – 0489/43.36.01  E-mail : [bebes.nature@gmail.com](mailto:bebes.nature@gmail.com) |

A travers ce projet pédagogique, nous souhaitons vous expliquer notre manière de travailler au quotidien. Il traduit l’engagement de toute l’équipe !

Votre enfant va probablement fréquenter notre crèche pendant presque 2 ans.

Son entrée représente pour vous comme pour lui une étape importante, vous vous posez sans doute maintes questions sur cette grande étape de vie.

Les pages qui vont suivre ont pour objectif de vous apporter un maximum d’information. N’hésitez surtout pas à revenir vers nous pour toutes questions que vous vous poserez tout au long de l’accueil de votre enfant.

**Description de notre crèche**

La crèche Bébés Nature est située sur la rue de la fraternité à Halanzy qui est un axe de passage vers le Luxembourg, nous nous trouvons à proximité des écoles de Halanzy.

Nous sommes un milieu d’accueil privé autorisé par l’ONE mais non subventionné par celui-ci . Elle peut accueillir quotidiennement jusqu’à 14 enfants âgés de 0 à 3 ans, de 7h00 à 18h30.

L’enfant peut intégrer la crèche à partir de 2 mois (âge des premiers vaccins) jusqu’à la rentrée scolaire qui suit le 3ème anniversaire de l’enfant.

**L’équipe**

L’encadrement est composé comme suit :

* Weyders Jennifer, responsable, assistante sociale ( 4/5ème )
* Camus Aurore, puéricultrice, directrice de maison d’enfants (4/5ème )
* Raulin cindy, puéricultrice (4/5ème )
* Fourny Clara, éducatrice ( mi temps)

Notre crèche accueille également des étudiants en stage.

***Rôle de la directrice :***

La directrice veille au respect et au bien-être des enfants accueillis mais aussi de son personnel et des stagiaires. Pour atteindre de tels objectifs, la Directrice reste présente au sein de son équipe et à certains moments de l’accueil. Cette présence lui permet de consolider la mise en œuvre de notre projet pédagogique et d’évaluer son personnel.

La Directrice organise aussi une fois par mois des temps de réunions en dehors de la présence d’enfants. Ces temps permettent d’évaluer les pratiques, de les ajuster si besoin et de parler de chaque enfant en particulier. Ces temps de rencontre renforcent les liens entre les membres de notre équipe, renforcent la cohérence des pratiques et permettent de mettre en place des nouveaux projets.

***Rôle du personnel :***

Nous travaillons dans le respect et la confiance. Nous nous soutenons dans notre travail. Il est important, pour nous de travailler en cohésion. Nous sommes garantes du projet d’accueil que nous avons élaboré en équipe.

Dans un souci d’offrir le meilleur accompagnement et l’épanouissement des enfants que nous accueillons, nous participons à des formations continues et nous nous référons aux orientations pédagogiques de l’ONE et notamment aux brochures REPERES. ( Entre autres ; [**Repères pour des pratiques d’accueil de qualité (0 - 3 ans)**](http://www.one.be/professionnels/publications-professionnelles/details-publications/reperes-pour-des-pratiques-daccueil-de-qualite-0-3-ans-partie-2/)partie 1, 2 et 3. [**Milieu d’accueil : Une infrastructure au service du projet d’accueil**](http://www.one.be/professionnels/publications-professionnelles/details-publications/milieu-daccueil-une-infrastructure-au-service-du-projet-daccueil/), [**Quel projet d'accueil?**](http://www.one.be/professionnels/publications-professionnelles/details-publications/quel-projet-d-accueil/?tt_products%5Bbegin_at%5D=6), [**Référentiel psychopédagogique**](http://www.one.be/professionnels/publications-professionnelles/details-publications/referentiel-psychopedagogique/?tt_products%5Bbegin_at%5D=6), [**Accueillir les tout-petits, oser la qualité**](http://www.one.be/professionnels/publications-professionnelles/details-publications/accueillir-les-tout-petits-oser-la-qualite/?tt_products%5Bbegin_at%5D=12).)

**Premier contact**

Après un premier contact téléphonique avec la directrice, une visite de la crèche vous est proposée. Ce moment vous permettra de découvrir notre structure, le personnel, nos pratiques éducatives et aussi répondre à vos premières questions. C’est aussi lors de cette première rencontre que nous vous remettons le « projet pédagogique ».

Suite à cette visite, la directrice reste disponible, par téléphone ou par mail, pour toute nouvelle interrogation et pour nous faire part de votre décision.

Dès que vous avez pris la décision d’inscrire votre enfant dans notre crèche, un second entretien est fixé afin de déterminer les modalités d’inscriptions, remettre et signer les documents nécessaires (ROI et contrat d’accueil, documents relatifs à la santé).

Afin que cette inscription soit définitive, la caution devra être payée dans les 10 jours. Dès qu’elle est payée, la caution garantit l’inscription de votre enfant dans notre crèche.

**La familiarisation**

La familiarisation est un moment essentiel et obligatoire qui nous permettra d’élaborer un projet adapté à votre enfant afin ne se sente pas abandonné dans un milieu inconnu et perdu de tout repère.

Une fois l’inscription validée, la familiarisation est décidée à l’approche de l’entrée en milieu d’accueil. Il vous sera demandé de nous recontacter à la naissance de votre enfant afin de fixer la date pour la familiarisation.

*LA PERIODE DE FAMILIARISATION* :

Il s’agit d’un moment qui permet la construction de nouveaux liens entre l’enfant et le professionnel, entre les parents et le professionnel, entre l’enfant et les autres enfants accueillis. Investir dans ces premiers moments de l’accueil est une condition essentielle pour le bien-être de chacun. La période de familiarisation est gratuite et a lieu le mois juste avant l’entrée effective de l’enfant dans la maison d’enfants.

En règle générale la familiarisation débute un mois avant la période effective d’entrée en crèche.

Il s’agit de petits moments de familiarisations :

* Au début, pour une séparation en douceur, vous pouvez accompagner votre enfant durant une petite heure
* Ensuite, votre enfant viendra seul +/- une heure également
* Votre enfant restera ensuite quelques périodes de 2-3h . une sièste et/ou un repas peut être inclus à ce moment là
* La dernière familiarisation se termine généralement par une journée complète

La durée de cette période ne peut pas être déterminée à l’avance puisqu’elle doit tenir compte du rythme de votre enfant à se familiariser avec nous.

Il peut évidement apporter son doudou, tututte, etc afin de renforcer ses repères.

**L’accueil**

L’accueil est un moment privilégié entre vous, votre enfant et la puéricultrice. vous raconterez comment se sont déroulés la nuit et le repas du matin. Egalement s’il a pris un médicament avant d’arriver. En effet, il est important de connaître toutes les informations nécessaires qui participent au bon déroulement de la journée de votre enfant.

L’accueil est également un moment de séparation, moment qui peut s’avérer très difficile pour votre enfant. Il est donc très important de prendre le temps de se dire au revoir, que ce moment se passe en douceur et de mettre des mots sur ce que l’enfant ressent.

Au vu de l’espace, nous avons décidé de ne pas séparer le groupe d’enfants en deux sections distinctes mais plutôt favoriser hétérogénéité du groupe. En pratiquant ainsi, nous responsabilisons les plus grands face aux plus petits et nous pensons que cela stimule et favorise l’évolution des plus petits . C’est pourquoi différents parcs et/ou espaces de jeux se trouvent dans la pièce de vie afin de garantir la sécurité des plus petits tout en leur permettant d’observer et d’être en contact avec les plus grands.

L’équipe éducative veille bien entendu à la sécurité de chaque enfant.

**Le retour**

Il vous est demandé d’arriver 10 minutes avant la fermeture effective de la crèche ( soit 18h20). Le moment du départ est souvent propice à la discussion, chacun peut prendre le temps de partager les expériences vécues par l’enfant.

**La liberté de mouvement**

Parce que nous croyons aux capacités et aux compétences de l’enfant et que nous lui faisons confiance dans son aptitude à manifester une certaine autonomie dès les premiers mois de sa vie, nous avons choisi d’adhérer au concept de « liberté de mouvements » (fondé sur les travaux d’Emi Pikler, pédiatre Hongroise).

Nous ne mettons pas les enfants dans des positions qu’il ne maitrise pas (assis coincé par des coussins ou dans une chaise,…), nous le laissons évoluer dans un espace confortable et sécurisé afin qu’il puisse se mouvoir comme il le souhaite. C’est aussi pourquoi nous préconisons des vêtements confortables ( leggings, joggins etc…) afin que l’enfant ne soit pas restreint dans ses mouvements.

**L’autonomie**

Nous accordons une grande importance au développement de l’autonomie de l’enfant en lui laissant, dès son plus jeune âge.

Nous lui permettons par exemple de prendre son biberon en main, sa cuillère, manger seul, débarrasser son assiette, ramener son bavoir à la cuisine, se laver les mains et se débarbouiller après le repas,…

Nous accompagnons également l’enfant à s’habiller et se déshabiller seul , à aller sur le petit pot ou bien le petit wc quand ils le demandent…

Nous les responsabilisons vis-à-vis des plus petits.

L’autonomie, oui mais dans un cadre sécurisé, en cohérence avec la vie en collectivité, le développement de la socialisation et les limites et repères que tout cela impose.

En partant de tous ces principes et concepts, le développement du langage est également un point primordial pour nous. L’enfant, dès sa naissance comprend les paroles «  vraies » à son égard.

Nous utilisons donc un vocabulaire d’adulte, clair et mettons des mots sur chacun de nos faits et gestes afin de leur donner du sens.

Nous essayons au mieux d’accompagner l’enfant dans la verbalisation de ses émotions (tu es fâché, tu es content,…), à apprendre à les reconnaitre en les nommant et les respectant.

**La communication**

La communication est un élément essentiel au suivi de la vie de votre enfant.

Un cahier de communication est élaboré pour chaque enfant.

Les informations nécessaires à la santé et au déroulement de la journée de l’enfant y seront notées (durée des siestes, quantités mangées au repas, selles et températures éventuelles). On y trouvera également de temps à autre une anecdote ou une photo.

Tant le matin que l’après-midi, la puéricultrice prend le temps de parler avec le parent afin d’avoir un retour sur ce que l’enfant a fait à la maison ou d’expliquer sa journée.

Les informations essentielles à l’organisation quotidienne de la crèche sont également communiquées aux parents par mail.

**Déroulement d’une journée type**

7h00 à 9h00 : accueil, jeux libres

9h00 à 9h30 : collation

9h30 : changes

10h00 à 11h00 : activités

11h00 : repas des bébés, jeux libres pour les grands

11h30 : repas des grands, jeux libres ou siestes pour les bébés

12h30 à 13h00 : jeux libres et changes (digestion)

De 13h00 au réveil de l’enfant selon son rythme : Siestes (change au réveil)

15h00 à 16h00 : goûter (si lever plus tôt, jeux libres accompagnés)

16h00 : petite activité encadrée, retour au calme

16h30-17h00 : préparation retour à la maison

18h20 : heure limite d’arrivée des parents

18h30 fermeture

Nous respectons le rythme de chaque enfant, le déroulement de la journée qui se trouve ci-dessus n’est donc pas figé…

**Activités**

Les périodes de jeux sont indispensables à l’éveil et au développement des enfants. Différents espaces de jeux sont aménagées :

* Un espace « psychomotricité » (différents modules et tapis sont mis à disposition des enfants afin qu’ils puissent bouger, se dépenser, ramper, sauter, etc.
* Un coin doux (endroit où il fait calme, où se trouve un matelas, des coussins, des nounours)
* Un espace de jeux symboliques, qui participent au développement de l’enfant (cuisine, magasin, dinette, poupées, voitures, garage etc.)
* Un espace d’activités encadrées proposées le matin. Activité manuelle où l’enfant est au centre de son activité, participation à un atelier psychomotricité, musical, potager, puzzle, petits jeux, etc.
* Une cour. Les enfants peuvent y faire du vélo, jouer dans la maison,. Par très beau temps, les « petits » peuvent également se mettre au soleil, sur un tapis de jeux, sous un parasol. Nous possédons également des poussettes doubles afin de pouvoir aller nous balader dans le village quand le nombre d’enfants nous le permet.
* Eveil culturel : Une fois par mois, nous nous rendons à la bibliothèque communale du village où le personnel fait la lecture aux enfants.

**Repas**

Les repas sont préparés par la puéricultrice qui commence la journée. Ceux-ci sont élaborés en suivant les consignes diététiques de l’ONE. Les fruits et les légumes de saisons sont largement favorisés et nous allons les chercher chez notre maraichère bio « Lauradis » à Signeulx, la viande provient de la boucherie du village.

Les menus sont établis de manière journalière et affichés dans le sas d’entrée,

De l’eau est mise à disposition tout au long de la journée.

A l’inscription, vous communiquerez les informations relatives à un régime ou à un problème alimentaires (allergies, reflux, etc).

Les biberons sont donnés suivant les rythmes et habitudes de chaque enfant. La maison d’enfants propose les biberons classiques de la marque AVENT. Nous vous demandons de donner le premier bibi de la journée de votre enfant avant de venir à la maison d’enfants.

Pour les mamans qui ont choisi l’allaitement exclusif, il est possible d’apporter les pochettes de lait que nous pouvons stocker au congélateur.

**La sieste**

La sieste est un moment nécessaire au développement de l’enfant. Nous respectons le rythme de chaque enfant. Dès que nous voyons des signes de fatigues propres à l’enfant, nous lui proposons d’aller dormir ou seulement se reposer s’il le souhaite.

Nous disposons de deux chambres, l’une pour les bébés, généralement jusque 12 mois, voire 18 mois, parfois même, pour des plus grands, préférant le calme.

L’autre pour les grands. Une puéricultrice reste dans la chambre des plus grands jusqu’à ce qu’ils soient tous endormis.

Les enfants présents à temps plein ont leur propre lit. Les autres enfants partagent leur lit mais chaque enfant dispose de ses propres draps.

Les enfants peuvent apporter leur doudou et tutute. Il est préférable d’avoir un doudou qui reste à la crèche.

Nous vous demandons de nous informer des autres habitudes de sommeil de votre enfant afin que nous puissions créer une bulle de sérénité pendant son sommeil (musique spécifique, mobile, veilleuse, t-shirt avec odeur de maman ou papa).

Dès que les enfants sont réveillés, les puéricultrices vont directement les chercher sauf si ils souhaitent rester encore un peu dans leur lit.

**Changes et acquisition de la propreté**

Le change est un moment privilégié entre la puéricultrice et l’enfant. La puéricultrice met tout en œuvre pour que l’enfant et elle se mettent dans leur bulle. C’est le moment où ils peuvent communiquer librement. L’enfant découvre son corps. La puéricultrice met des mots sur tous ses gestes et rassure l’enfant.

Nous n’acceptons pas les langes lavables.

Nous pensons que l’acquisition de la propreté doit être une envie de l’enfant et non du parent. Un petit pot et une petite toilette sont mis à disposition des enfants.

Régulièrement, à des moments précis dans la journée (avant et après chaque repas, avant et après la sieste et avant de partir), nous proposons le petit pot ou les toilettes aux enfants qui le souhaitent.

Pour les enfants qui sont propres, nous leur rappelons régulièrement de se rendre aux toilettes afin d’éviter les accidents.

**La santé et hygiène**

L’ONE exige que chaque enfant soit en ordre de vaccination et qu’il possède un certificat médical de bonne santé pour fréquenter un milieu d’accueil collectif.

L’enfant doit **toujours** avoir sur lui son carnet de santé.

Le paracétamol est le seul médicament que la crèche peut donner sans prescription. Tous les autres médicaments et pommades (même l’homéopathie) ne sont donnés que sous prescription médicale (sur laquelle sont indiquées la quantité à donner et durée du traitement).

Pour une question d’hygiène et de sécurité, nous demandons que les enfants aient leurs ongles bien coupés.

**En été, il est important que chaque enfant ait dans son sac une casquette ou un chapeau pour se protéger du soleil.** Dès qu’il y a du soleil, nous mettons de la crème solaire. Si une crème spécifique est nécessaire, nous demandons aux parents de la mettre dans le sac de leur enfant.

**En hiver, nous demandons aux parents de toujours apporter leur enfant avec un manteau, un bonnet et une écharpe.**

Nous demandons également aux parents d’apporter une paire de pantoufles (dans l’idéal, qui reste à la crèche) et d’apporter les chaussures.